



Lérrouville Infos n°10



EDITORIAL

Face au lancinant message, conjuguons l'avenir !

L'année 2012 a été marquée par un fort recul de l'emploi en Lorraine : - 11 617 emplois ! La situation sociale est donc très préoccupante. Depuis 1982, le taux de chômage n'avait jamais dépassé la barre des 10 % en Lorraine. Aujourd'hui, il se situe à 10,7 %. Les taux les plus élevés se retrouvent dans les bassins d'emplois de St Dié (14,7 %), Forbach (13,7 %) et Commercy (12,3 %).

C'est dire l'urgence qu'il y a à trouver un nouveau souffle pour notre territoire, même dans cette période de conjoncture économique défavorable. La bataille de l'Emploi se mène à tous les niveaux, y compris à l'échelon communal comme intercommunal.

Tout ce qui peut contribuer à créer de l'activité et/ou à répondre aux besoins des populations doit être mis en œuvre.

C'est ce que s'efforcent de faire la commune et la communauté de communes au travers de différents projets destinés à permettre l'installation de nouvelles entreprises et la création d'emplois.

Dans le même temps, il n'est pas question de remettre en cause les projets communaux, la réalisation de travaux, les activités sociales en faveur des jeunes et des personnes âgées, l'environnement, la forêt, les affouages, l'accessibilité, la sécurité routière, le développement de notre village et sa qualité de vie !

Au contraire, en parcourant ce « Lérrouville Infos » vous y verrez aussi l'ensemble des actions de l'équipe municipale dans ces domaines pour l'année 2013, réalisées comme toujours depuis 2008, date de début d'une crise qui ne devait être que passagère, avec la même volonté de transparence, de maîtrise des dépenses, de recherche de subventions, sans la moindre augmentation des impôts locaux, de l'eau, de l'assainissement et sans hypothéquer l'avenir.

Vous pouvez retrouver ce « Lérrouville Infos n°10 » sur le site internet de la commune : « lerouville.fr ». Bonne lecture !

Alain Vizot, maire de Lérrouville

SOMMAIRE

Editorial : page 1
Finances : pages 3-4
Projets communaux : pages 4-5

Mise en accessibilité et réhabilitation de la Mairie et création d'une bibliothèque-espace multimédia
Aménagement et accessibilité du stade municipal
Toiture de la Mairie

Travaux : pages 5-6

Enfouissement des réseaux secs rue de la Cense
Voirie neuve Codecom
Voirie rue du Port
Abrisbus rue Nationale à proximité du Garage National
Portes des garages communaux de la Cité Gérard
Ancien Lavoir
Revêtement du City Stade aux Caurettes

Actualités COMMUNE : pages 7-8

Centres aérés 2013
Affouages 2013
Nouveaux commerces

Actualités CODECOM : pages 8-11

Gîte intercommunal à Lérrouville
Réactivation de la gare SNCF de Lérrouville
Zone d'activités économiques à Lérrouville (ZAE)
Départ du 8^{ème} R.A de Commercy
Restauration de la Meuse et de ses affluents
Savécom

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) page 11

La vie au village : pages 12-15

Comédie Finnoise
Don du sang
Exposition des Amis des Arts
Accordéon Club
Repas des aînés
Cérémonie aux Caurettes
Cérémonie du 11 novembre
Concours de fleurissement
Spectacle de Noël
Cérémonie des vœux
Concert de l'Harmonie Municipale
Remise diplômes Donneurs de sang
Don du sang
Concert Dom'Trio
Chasse aux œufs
Fête à Lérrouville
Cérémonie du 8 mai

Décisions du conseil municipal : pages 15-16

Achat d'un véhicule
Amendes de police 2013
Partenariat Commune-CER des Cheminots de la région SNCF Lorraine
Plan communal forêt 2013-2032

Environnement : pages 17-18

Eau potable
Nettoyage des 2 châteaux d'eau
Changement des conduites d'eau potable en plomb, programme 2012
Assainissement

Règles de bon voisinage : pages 18-19

Lutte contre les déjections canines
Propriétaires de chiens : conduite à tenir
Bricolage
Stationnement gênant, voire interdit de véhicules motorisés
Circulation en forêt communale
Feux (arrêté préfectoral)

Un peu d'histoire : page 20

FINANCES



Des budgets élaborés pour des projets structurants dont voici les chiffres :

COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE 2012 :

- Fonctionnement : recettes = 1149256 € ; dépenses = 560373 € ; excédent = 588 883 € ;
- Investissement : recettes = 1291725 € ; dépenses = 395686 € ; excédent = 896 038 €.

Soit un excédent total de : 1 484 921 €.

BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2013 :

- Fonctionnement : recettes = 1 178 781 € ; dépenses = 764 744 € ;
- Investissement : recettes : 1 288 442 € ; dépenses : 1 288 442 €.

COMPTE ADMINISTRATIF EAU 2012 :

- Fonctionnement : recettes = 229 589 ; dépenses = 125 502 € ; excédent : 101 242 € ;
- Investissement : recettes = 265 613 € ; dépenses : 44 737 € ; excédent = 220 875 €.

Soit un excédent total de : 322 118 €.

BUDGET PRIMITIF EAU 2013 :

- Fonctionnement : recettes = 201 062 € ; dépenses = 201 062 € ;
- Investissement : recettes = 265 675 € ; dépenses = 265 675 €.

COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT 2012 :

- Fonctionnement : recettes = 205 588 € ; dépenses = 138 730 € ; excédent = 66 857 € ;
- Investissement : recettes = 196 029 € ; dépenses = 39 978 € ; excédent = 156 051 €.

Soit un excédent total de : 222 909 €.

BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT 2013 :

- Fonctionnement : recettes = 196 742 € ; dépenses = 196 742 € ;
- Investissement : recettes = 218 436 € ; dépenses = 218 436 €.

COMPTE ADMINISTRATIF FORET 2012 :

- Fonctionnement : recettes = 124 040 € ; dépenses = 40 475 € ; excédent = 83 349 € ;
- Investissement : recettes = 443 892 € ; dépenses : 30 210 € ; excédent : 443 892 €.

Soit un excédent total de : 527 241 €.

BUDGET PRIMITIF FORET 2013 :

- Fonctionnement : recettes = 95 109 € ; dépenses = 95 109 € ;
- Investissement : recettes = 443 892 € ; dépenses : 443 892 €.

Comme les années précédentes depuis 2008, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter en 2013 les impôts locaux :

- **taxe d'habitation : 14,82 % ;**
- **taxe sur le foncier bâti : 12,30 % ;**
- **taxe sur le foncier non bâti : 22,11 % ;**
- **cotisation foncière des entreprises : 14,53 %.**

A savoir : le compte administratif indique ce qui a été réalisé et le budget primitif ce qu'il est prévu de réaliser. **Depuis 2008, le conseil municipal n'a contracté aucun emprunt, aucune dette.** De plus, en 2008, des placements (en provenance des budgets « COMMUNE et FORET ») à court et à moyen terme ont été réalisés en obligations assimilables du trésor par la Trésorerie de Commercy. Enfin, si la réglementation s'y rapportant le permet, tout projet communal fait l'objet de demande de subventions auprès de l'Etat et/ou des autres collectivités et organismes.

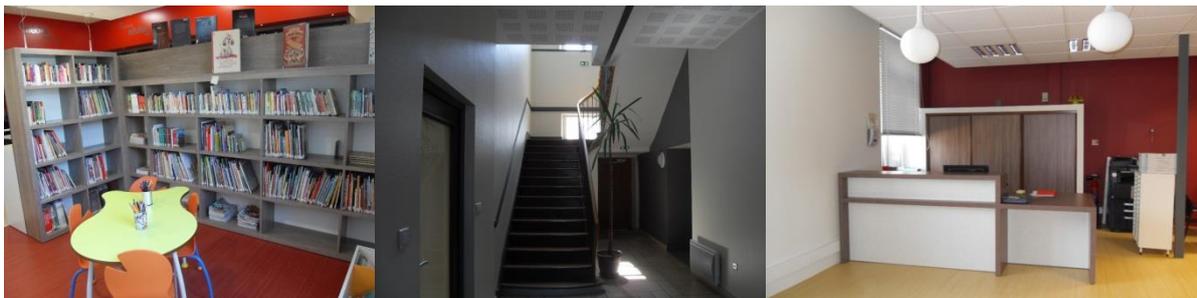
PROJETS COMMUNAUX 2012/2013 et 2013/2014

Mise en accessibilité et réhabilitation de la Mairie et création d'une bibliothèque-espace multimédia

Depuis la mi-avril, les agents du service administratif ont réintégré leur bureau qui, à présent, bénéficie d'un environnement plus agréable et plus accueillant, est accessible à tout public, dispose d'un nouveau mobilier, d'un nouveau dispositif informatique, ainsi que d'un nouveau standard téléphonique.

De même :

- le couloir d'entrée de la mairie, beaucoup plus spacieux, a retrouvé de son charme d'antan et se prolonge vers la montée d'escalier répondant aux normes d'accessibilité ;
- la bibliothèque-espace multimédia est actuellement en cours de finition ;
- face aux WC adaptés aux Personnes à Mobilité Réduite se trouve, dissimulée derrière la paroi, la cage à ascenseur qui reliera le rez de chaussée au premier étage de la mairie, à proximité de la salle du conseil.
- les escaliers extérieurs ont aussi été modifiés, laissant place désormais à un aménagement, selon les normes d'accessibilité en vigueur ;
- une place réservée aux personnes handicapées se trouve désormais sur la place de l'hôtel de ville.



Enfin, rappelons que, d'une part, la mise en accessibilité des Etablissements Recevant du Public doit être effective au 1^{er} janvier 2015 et, d'autre part, cette réalisation communale fait l'objet de 98 710,00 € de subventions (44,45 % de la dépense totale estimée) émanant de l'Etat, la Région et GIP Objectif Meuse.

Aménagement et accessibilité du Stade municipal

Durant l'hiver et au début du printemps 2013, des travaux d'aménagement et d'accessibilité ont été réalisés au Stade Municipal Maurice Briffaut. Il s'agit notamment :

- de l'amélioration des vestiaires et de leur accès : changement des menuiseries extérieures (fenêtres et portes), création d'une place de stationnement réservée aux personnes handicapées, d'un cheminement extérieur, d'un seuil de porte d'entrée accessible, d'un sanitaire adapté à tous, d'une place réservée aux personnes à mobilité réduite au bord du terrain de football.



Cette réalisation communale d'un coût de 13 552,00 € HT a bénéficié d'une subvention de l'Etat de 4 066,00 € (30 % de la dépense totale).

Toiture de la mairie

La toiture actuelle de la mairie n'est pas des plus récentes et, de plus, il a été constaté des infiltrations d'eau lors de fortes pluies. Aussi, le conseil municipal, souhaitant qu'il soit remédié à ces défauts qui dégradent régulièrement grenier, murs et plafonds, a décidé de déposer une demande de subvention auprès de l'Etat en vue du changement de la toiture. Le dossier vient de faire l'objet d'un accusé de réception et le conseil municipal attend de savoir s'il sera effectivement subventionné avant de commencer tous travaux.

TRAVAUX

Enfouissement des réseaux secs rue la Cense

Le conseil municipal a décidé de réaliser des travaux d'enfouissement de réseaux secs (génie civil, basse tension, télécommunication et éclairage public) rue de la Cense. L'entreprise EURL Concept Voirie a été désignée comme maître d'œuvre et l'entreprise SET s'est vue attribuer le marché de travaux pour un montant de 67 958,00 € HT. Il a été déposé un dossier de demande de subvention auprès de la FUCLEM (Fédération Unifiée des Collectivités Locales pour l'Electricité en Meuse) qui pourra atteindre 54 % du montant des travaux éligibles. Le mercredi 22 mai 2012 s'est tenue en mairie une réunion d'information des habitants de la rue de la Cense.

Voirie neuve 2013 CODECOM

Pour notre commune, les travaux de voirie neuve 2013 concernent : la rue de la Cense.

Pour mémoire : Il y a de cela bien longtemps déjà (01/01/1998), les élus de l'époque ont décidé de transférer à la communauté de communes la compétence « voirie », notamment en matière de création, d'aménagement et d'entretien. Aujourd'hui comme hier, c'est donc la communauté de communes qui décide des travaux à réaliser et qui les finance. Les communes peuvent abonder par l'intermédiaire d'un fonds de concours. De plus, la communauté de communes s'appuie sur un cabinet d'études qualifié qui assure la maîtrise d'œuvre pour son compte. En lançant ainsi des marchés de travaux groupés sur l'ensemble des communes, la communauté de communes bénéficie de conditions avantageuses.

Voirie neuve 2012 CODECOM

Les travaux de modernisation de la voirie sur la seconde partie de la rue Paul Vauthier se sont terminés au mois d'avril de cette année. Ils permettent de meilleures conditions de déplacement, autant pour les piétons que pour les automobilistes qui se doivent néanmoins, toujours, de bien respecter le code de la route, notamment en matière de stationnement et de limitation de vitesse.



De même, la rue du Hânnetel a été entièrement refaite à neuf et offre, à présent, à ses usagers un aménagement des plus agréables.



Voirie rue du Port



Là, aussi, les travaux se sont achevés au cours du mois d'avril 2012 et permettent, dorénavant, aux riverains de bénéficier de bien meilleures conditions de déplacement.

Abribus rue Nationale à proximité du Garage National

En très mauvais état, il a laissé place à un nouvel abribus qui a bénéficié d'une subvention de 2 400 € de la part du Conseil Général de la Meuse.



Portes des garages communaux de la Cité Gérard



En très mauvais état, elles ont été remplacées par dix portes neuves pour un montant de 7 953,01 € HT.

Ancien lavoir

Il a été procédé aux changements des vitres de l'ancien lavoir pour une somme de 1 410,00 € HT et des protections métalliques vont être prochainement installées pour un montant de 2 088,00 € HT.

Revêtement du City Stade aux Caurettes

En très mauvais état, il vient d'être changé pour un montant de 6 619 € HT.



ACTUALITES COMMUNE

Centres aérés 2013

Toujours soucieux d'offrir un accueil de loisirs pour les jeunes du village, le conseil municipal a souhaité ouvrir à nouveau deux centres aérés durant l'été 2013.

Celui s'adressant aux enfants de 4 à 11 ans se tiendra dans les locaux affectés à la restauration scolaire de la Cité Gérard, du 8 juillet au 16 août 2013 et « Evasion Ados » destiné aux jeunes de 12 à 16 ans fonctionnera dans les locaux du stade municipal du 15 juillet au 2 août 2013.

La gestion des 2 centres est confiée à la Ligue de l'Enseignement Fédération de la Meuse, dont le projet éducatif et social met en application des principes fondamentaux validés et acceptés par tous les membres des équipes : laïcité, droit aux vacances pour tous, solidarité, autonomie maximale de l'enfant, formation de citoyens responsables, le tout dans le respect de chacun.

Ces deux dispositifs vont proposer des activités accessibles à tous les jeunes durant l'été et leur offrir ainsi des vacances agréables à des tarifs peu élevés et sur lesquels le Centre Communal d'Action Social apporte encore une aide à toutes les familles.

En 2012, grâce au contrat enfance-jeunesse signé, il y a 3 ans, entre la CAF de la Meuse et la commune : pour un budget de 27 632 € du centre de loisirs des 4-11 ans, la participation de la commune s'élève à 3295 € et, pour un budget de 9908 € du centre « Evasion Ados 12-16 ans », la participation de la commune s'élève à 676 €.

Affouages 2013

86 habitants de la commune ont été inscrits au titre de l'affouage 2013. Comme les autres années, il leur a été remis un règlement rappelant les conditions d'exploitation des coupes, le débardage, la protection des peuplements, des sols et des infrastructures forestières, la propreté des lieux, la réparation des dommages, la responsabilité de chacun et le travail dissimulé, les conseils de sécurité, l'engagement de l'affouagiste.

Nouveaux commerces

PROXI

Depuis le 15 Mai 2013, un commerce d'alimentation générale « Proxi » vient d'ouvrir ses portes au 67 rue nationale. Il propose quotidiennement tout un panel de produits, y compris dépôt de pain, dépôt de gaz, fleurs, l'Est Républicain, carte recharge téléphonique. La livraison à domicile est assurée à partir de 50 euros d'achats.

Il est ouvert du mardi au samedi de 8H 30 à 12H 30 et de 15H 00 à 19H 30. Le Dimanche de 8H 30 à 12H 30 et, actuellement, le lundi matin de 8h30 à 12h30, avec le dépôt de pain.

MARCEL ROBIN MULTISERVICES

Depuis peu également, Marcel Robin, bien connu des Lérouvillois, joignable au 06 32 82 86 99, a ouvert une enseigne multiservices. Il propose en effet ses services dans différents secteurs d'activités : entretien, maintenance, réparation et vente de cycles et matériels mécaniques (tondeuses, taille haies, tronçonneuses, débroussailleuses, petits matériels agricoles).

ACTUALITES CODECOM

Gîte intercommunal à Lérrouville

Lors de la séance du conseil communautaire du 6 juin 2013, la communauté de communes a décidé de réaliser le projet de création d'un gîte intercommunal à Lérrouville. Il permettra un accueil supplémentaire sur le territoire du Pays de Commercy. Il pourra être également mis à disposition au niveau local. Cette réalisation bénéficie d'aides de l'Etat, du Conseil Général qui représentent 80 % du montant total de la dépense estimative.

Réactivation de la gare SNCF de Lérrouville



Depuis 1996, plus aucun train de voyageurs ne s'arrêtait en gare de Lérrouville. Pourtant, les infrastructures de cette gare permettent de se rendre directement à Metz. Aussi, il est apparu important, autant à l'échelon communal qu'à l'échelon intercommunal, à titre social, économique et environnemental et pour l'attractivité de notre territoire, de rouvrir la gare au service des voyageurs. C'est chose faite aujourd'hui ! En effet, on peut dorénavant aller à Metz en 35 minutes (7,10 € le billet ou 33,20 € l'abonnement de travail hebdomadaire) et à Bar-le-Duc en 17 minutes (5,60 € le billet ou 20,30 € l'abonnement de travail hebdomadaire). En semaine, par exemple, il y a 1 aller-retour dans chaque sens du lundi au vendredi, plus un aller Metz et un aller Bar-le-Duc les lundis et vendredis. L'achat des billets se fait en gare de Commercy ou dans le train. L'Etat, la Région, le Département, RFF, la SNCF et la Communauté de communes ont contribué financièrement au retour de ce service public.

Dernière minute : Suite à notre demande, la Région Lorraine a donné son accord pour l'arrêt en gare de Lérrouville, normalement à partir de décembre 2013, de 2 trains supplémentaires en provenance de Chalons en Champagne, Bar-le-Duc et à destination de Metz. L'un circulant en semaine et l'autre circulant les dimanches et jours fériés.

Zone d'activités économiques (ZAE)

Fruit de la volonté commune de la commune et de la communauté de communes, il a été décidé d'implanter une ZAE à Lérrouville. Elle comprend 5 hectares : 2 avant le ruisseau de l'Aunoie réservés à l'activité commerciale et artisanale et 3 après le ruisseau de l'Aunoie réservés à l'activité industrielle non polluante et non nuisante. La zone sera divisée en 12 lots. Les travaux d'aménagement devraient être terminés au cours du mois de juillet et un ou deux bâtiments relais pourraient être installés dans des conditions définies par la communauté de communes et, bien sûr, si la demande est effective. L'essentiel des travaux (80 %) est pris en charge par le Contrat de Développement Economique signé le 18 juillet 2011. Trop souvent, l'insuffisance, voire l'absence de terrains aménagés et d'infrastructures, font partie des

reproches qui sont faits à notre territoire. D'ici peu, avec l'aménagement de la zone du Seugnon à Commercy et celle de Lérrouville, ce ne sera plus le cas. Gageons que ces choix en faveur de l'Emploi et du développement économique soient bénéfiques à sa redynamisation !

Départ du 8^{ème} Régiment d'Artillerie de Commercy

Malgré les nombreux refus et protestations, le 8^{ème} R.A. sera dissous le 1^{er} juillet prochain. Cette disparition d'un régiment comptant 717 militaires ne va pas être sans répercussions et conséquences sur l'arrondissement de Commercy. Sachant que l'installation de l'entreprise Safran devrait générer au moins 400 emplois mais ne sera véritablement opérationnelle qu'à partir de 2016, il est fort à craindre que les trois prochaines années risquent d'être particulièrement difficiles. Aussi, il y va de beaucoup que l'Etat s'engage, dès à présent, sur de nouveaux projets portés par notre territoire et qui sont créateurs d'activités et d'emplois.

Restauration de la Meuse et de ses affluents



Les différents travaux menés jusqu'alors sur le fleuve constituent une première étape dans la reconquête de qualité des milieux aquatiques. Aujourd'hui, la communauté de communes est plus ambitieuse et veut gérer son territoire de manière globale : le programme de restauration concerne la Meuse et une quinzaine de ruisseaux dont l'impact sur le milieu est grand. Il est donc prévu de réaliser des travaux, entre 2013 et 2017, notamment le traitement de la végétation (entretien pour le fleuve et restauration pour l'ensemble des affluents pris en compte) et la mise en place de plantations pour le fleuve et les affluents. A cela s'ajoutent d'autres travaux dans les communes. Pour ce qui concerne Lérrouville, il s'agit du traitement de la végétation sur le ruisseau de l'Aunoie qui serait réalisé en 2017. Le prévisionnel du coût total des travaux se situe à 1 042 755 € HT avec 817 845 € de subventions.

Savécom

Une Société Coopérative d'Intérêt Collectif, qui s'appelle Savécom (Société pour l'avenir énergétique de Commercy), a été créée en 2012 sur le territoire de la communauté de communes. Elle propose un service d'assistance globale visant à faciliter l'engagement de travaux de réhabilitation thermique chez les particuliers.

Son offre comprend :

- l'assistance technique : étude thermique, convention de travaux, maîtrise d'œuvre et dispositif de mesure,
- l'assistance financière : recherche de financements adaptés aux propriétaires et montage des dossiers,

- l'assistance juridique : convention de groupements d'artisans, convention de travaux et contrat de performance énergétique.

Les principaux acteurs sont : la ville de Commercy, la communauté de communes, EDF, 2 groupements d'artisans, un bureau d'études, un fabricant de ventilation, les clients et les employés.

Les partenaires financiers sont : EDF (apport de 50 % du capital de la société), les collectivités territoriales (VILLE DE Commercy et communauté de communes, aidées par le conseil général : apport de 20 % du capital de la société) et les autres sociétaires.

Le dispositif concerne tout habitant du pays de Commercy avec un projet de rénovation thermique de son habitation. A partir d'une situation de référence établie (audit thermique), Savécom préconise un ensemble de travaux permettant d'obtenir des économies de chauffage. Elle garantit par contrat ces économies et précise les conditions d'indemnisation si les résultats prévus n'étaient pas atteints. Le porteur de projet, c'est bien sûr Savécom (03 29 89 19 85 ; <http://www.savecom-commercy.fr>) à Commercy.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

En 2012, le Centre Communal d'Action Sociale a réalisé plusieurs actions en faveur de différents publics pour un montant de 4 420,98 € :

- considérant que le portage des repas à domicile (ILCG) contribue à rendre un service à la personne et que ce service a cependant un coût pour chacun de ses bénéficiaires, il verse une participation financière de 0,50 € par bénéficiaire et pour chaque repas livré. En 2012, le montant total versé s'élève à 497,50 € ;
- lors d'une naissance, il propose une somme de 15 € pour toute ouverture d'un livret d'épargne au nom du nouveau-né auprès d'un établissement bancaire situé sur le territoire de la commune ;
- sur présentation de pièces justificatives et en fonction du reste à charge, il apporte des aides aux familles inscrivant leurs enfants dans les centres aérés. En 2012, le montant total versé s'élève à 867,65 € ;
- sur présentation de pièces justificatives et compte tenu du quotient familial, il alloue des aides pour les enfants de la commune fréquentant la restauration scolaire. En 2012, le montant total versé s'élève à 2 800,60 € ;
- selon le contenu des dossiers et l'avis des professionnels de l'Unité Territoriale d'Action Sociale de Commercy, il vient en aide sous forme de secours aux familles en grandes difficultés. En 2012, le montant versé s'élève à 255,23 €.

En 2013, toutes ces actions du CCAS seront poursuivies ! Merci à l'association le CASL pour l'aide financière généreuse qu'elle remet, chaque année, au CCAS !

LA VIE AU VILLAGE

Soirée Théâtre : samedi 29 septembre 2012

Une fois encore, les interprètes de la Comédie Finnoise ont animé de façon divertissante la soirée théâtrale. Fous rires assurés pour la pièce de Christian Dob (Le conseil très municipal), parodie délirante et municipale présentée devant un très nombreux public.

Don du sang : mercredi 10 octobre 2012

L'équipe municipale et le CCAS remercient vivement les 54 personnes qui se sont présentées à cette journée pour cet acte gratuit et de générosité.

Exposition : samedi 13 et dimanche 14 octobre 2012

Les Amis des Arts ont investi pour ce week-end la salle des fêtes de Lérouville. Ce mélange d'artistes créateurs a permis à de très nombreux visiteurs d'apprécier des œuvres très variées (aquarelles, peintures, sculptures sur bois, photos, artisanat textile), le tout dans une ambiance très chaleureuse.



Concert Accordéon Club : dimanche 21 octobre 2012

Les virtuoses de l'Accordéon Club ont donné un concert gratuit de qualité devant un nombreux public conquis.



Repas des Aînés : mercredi 24 octobre 2012



Les aînés de Lérrouville se sont retrouvés avec plaisir à la salle des fêtes. L'animation musicale de Jean Pornot offerte par le CASL a entraîné les nombreux danseurs sur la piste. Rendez-vous est pris pour 2013 !

Cérémonie au Monument des Caquettes : 10 novembre 2012

Une nombreuse assistance civile et militaire a participé aux cérémonies en hommage aux hommes des 154^{ème} et 354^{ème} régiments d'infanterie de Lérrouville morts aux combats. La Marseillaise chantée par les enfants de l'école de la Cité Gérard a clos la cérémonie.

Cérémonie du 11 novembre 2012

Comme chaque année, la cérémonie s'est déroulée Place de l'Hôtel de Ville en présence d'une nombreuse assistance. Les enfants de l'école du Centre ont chanté la Marseillaise et l'Hymne Européen. La manifestation s'est terminée par la remise de médailles de la Croix du Combattant « Afrique du Nord » à Messieurs Michel Kohr et Gilbert Husson. Le verre de l'Amitié a été partagé entre tous les participants à la fin de la cérémonie.

Concours de fleurissement : 1 er décembre 2012

Pour cette édition 2012, l'Office du Tourisme du Pays de Commercy a récompensé 5 habitants de Lérrouville : Mme Aubertot, Mme Ichertz, Mr et Mme Laconi , Mr et Mme Vendrick, Mr et Mme Pinzano. Félicitations aux lauréats.

Spectacle de Noël : 19 Décembre 2012

L'équipe municipale d'animation a offert un spectacle gratuit suivi d'un goûter aux enfants et parents présents. Cette année « le costume du Père Noël » mélange de théâtre, cinéma, tours de magie et chansons a enchanté l'assemblée.



Cérémonie des vœux : 11 Janvier 2013

Entouré du conseil municipal, du Député et du Conseiller Général, le Maire Alain Vizot a accueilli à la salle des fêtes, les habitants de Lérrouville pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Concert de l'Harmonie Municipale : 1^{er} Février 2013

C'est dans la salle des fêtes de Lérrouville que l'Harmonie Municipale de Commercy a présenté son concert gratuit pour le plus grand plaisir des personnes présentes.

Remise des diplômes aux donneurs de sang : 23 Février 2013

La remise de 10 diplômes de donneurs de sang s'est déroulée dans la salle socio-culturelle en présence du Docteur Kress Président de l'Amicale des donneurs de sang qui a rappelé quelques chiffres importants et a insisté sur l'intérêt d'offrir son sang.

Don du sang : 4 Avril 2013

59 prélèvements ont été effectués dans la salle des fêtes de Lérrouville à l'occasion de la journée pour le don du sang de 16H à 19 H. Une collation a été servie après chaque don et l'équipe de l'Etablissement Français du Sang Lorraine Champagne (EFS) remercie vivement ces généreux donateurs.

Concert DOM'TRIO : 6 Avril 2013

Le groupe Dom'Trio a une nouvelle fois enchanté le public présent par ses chansons françaises (Barbara, Ferrat, Aznavour, Montand, Piaf et bien d'autres) et, nouveauté cette année, quelques standards de jazz.

Chasse aux œufs : 25 Avril 2013



C'est par une belle journée ensoleillée que les enfants de Lérrouville ont participé à la chasse aux œufs au stade. Le but était de trouver plusieurs œufs de couleur différente ; en échange, des chocolats étaient distribués. Divers jeux ont précédé le goûter offert à tous.

Fête à Lérrouville : 4 et 5 Mai 2013

Après le feu d'artifice du samedi soir, les enfants, petits et grands, ont apprécié les différents manèges installés sur la Place Eugène Level.

Cérémonie du 8 Mai 2013

La cérémonie s'est déroulée Place de l'Hôtel de Ville en présence des autorités civiles et militaires. Un vin d'honneur offert par la municipalité a été partagé avec l'assistance.

DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Achat d'un véhicule



Afin de remplacer un véhicule d'occasion devenu vétuste (20 ans d'âge et plus de 300 000 km au compteur), la commune a fait l'acquisition d'un véhicule d'occasion (de marque Ford, en circulation depuis le 03/09/2012 et 32 986 km au compteur) pour la somme de 14 600 € HT.

Amendes de police 2013

Dans le cadre de son programme annuel de travaux de mise en sécurité de la voirie, la commune vient de déposer un dossier de demande de subventions, au titre des amendes de police 2013, auprès du Conseil Général de la Meuse.

Ainsi, il est proposé les aménagements suivants :

- rue Paul Vauthier : création de passage protégé, d'1 zébra à hauteur de la place Eugène Level et de panneaux de préannonce ;
- rue de l'Epichée : création d'1 passage protégé sur le parcours des écoles de la cité Gérard et à proximité du point tri ;
- rue de la Cense : création de passages protégés, de panneaux de préannonce et d'une ligne blanche à la suite des travaux de voirie neuve ;
- rue Nationale : création d'un passage protégé à proximité de la salle des fêtes ;
- rue du Port : création d'une ligne discontinue ;
- achat d'un second radar pédagogique.

Partenariat Commune-CER des Cheminots de la Région SNCF Lorraine

Il a pour but de permettre à toute la population lérouvilloise de disposer d'une billetterie à tarif réduit sur des forfaits « détente », des forfaits « gourmands », des places de cinéma, des entrées au centre Pompidou à Metz, zoo d'Améneville, center parcs, planet dino, musée Grévin, des activités « piscines »... La seule obligation pour pouvoir bénéficier de cette tarification attractive, c'est d'être adhérent de la bibliothèque communale (7,50 €/an/famille) qui est ouverte tous les mercredis de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Plan communal forêt 2013-2032



C'est avec la volonté et le choix de préserver sur le long terme les intérêts de la forêt communale, les espaces protégés, naturels et environnementaux et « les affouages » (pouvoir se chauffer dans les conditions les moins onéreuses) que le conseil municipal a approuvé le plan communal forêt élaboré par les services de l'ONF pour une période de 20 ans.

Pour mémoire : la forêt communale totalise 516,51 ha. La hêtre-chêne/charmaie caractérise cette région forestière. L'ouragan Lothar du 26/12/1999 a fortement impacté la forêt sur pratiquement la moitié de sa surface. L'objectif du dernier aménagement (2003-2013) était donc de reconstituer les peuplements détruits. A ce jour, 10 092 m³ ont été récoltés et la somme des surfaces en régénération avoisine 329 ha. D'un point de vue environnemental, la forêt présente une grande diversité de formations végétales. Elle est régulièrement fréquentée par la population locale pour les loisirs et la pratique de l'affouage auquel la population demeure attachée. De même, la chasse tient une place importante tant au niveau social qu'économique.

Les objectifs pour la période de 2013 à 2032 sont la production de bois de qualité, la préservation du milieu et de la biodiversité. La forêt sera traitée en futaie régulière (439,17 ha) et futaie par parquets (69,9 ha).

Les priorités seront de :

- terminer 206,95 ha de surface ouverte à la régénération,
- favoriser une régénération progressive des peuplements déstructurés et/ou hors stations en limitant les surfaces d'exploitabilité,
- lutter contre la concurrence de la souille dans les jeunes peuplements au profit de la diversité des essences,
- favoriser le chêne sessile sur les zones de plateau.

Ce plan communal forêt a été adopté à la condition qu'il puisse être amendé, suspendu, voire arrêté à tout moment, chaque année par le conseil municipal en place, compte tenu de son volet financier important (683 361,00 € HT) et des moyens financiers mobilisables par la commune.

ENVIRONNEMENT



Eau potable

Tarification

Comme les années précédentes depuis 2008, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter en 2013 le prix de l'eau potable distribuée à Lérrouville.

A savoir : les sommes encaissées par la Trésorerie de Commercy pour le compte de la commune de Lérrouville au titre de la « redevance pollution domestique » et du « versement pour prélèvement d'eau à la source » qui figurent sur chaque facture sont intégralement reversées à l'Agence de l'Eau du Bassin Rhin-Meuse.

Qualité

En 2012, concernant la recherche de micro-organismes indicateurs d'une contamination des eaux, les analyses ont révélé 100 % de résultats conformes aux limites de qualité, soit 10 analyses sur 10. Ainsi, alors que 4 analyses étaient non conformes en 2001, 7 en 2002, 5 en 2005, 6 en 2007, 2 en 2008, 5 en 2009 et 1 en 2010, depuis deux ans (2011 et 2012) toutes les analyses sont conformes aux limites de qualité. Les travaux et les aménagements réalisés ces dernières années ont contribué à l'obtention de ces bons résultats. Le conseil municipal entend bien poursuivre ses efforts dans cette voie.

Nettoyage des 2 châteaux d'eau

Comme cela se fait maintenant depuis deux ans, il a été procédé récemment au nettoyage des 2 châteaux d'eau de la commune.

Changement des conduites d'eau potable en plomb, programme 2012

Les intempéries, le mauvais temps et les nombreuses fuites d'eau à réparer cet hiver dans le sud-meusien n'ont pas permis à l'entreprise en charge de ces travaux de réaliser la totalité du programme 2012. Aussi, elle s'est engagée à le clore d'ici la fin du printemps. Lors d'un prochain conseil municipal, il sera décidé du programme 2013 de changement de conduites d'eau potable en plomb.

Assainissement



Tarification

Comme les années précédentes depuis 2008, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter en 2013 le prix de l'assainissement à Lérouville.

A savoir : la somme encaissée par la Trésorerie de Commercy pour le compte de la commune de Lérouville au titre de la « redevance pour la modernisation des réseaux de collecte » qui figure sur chaque facture est intégralement reversée à l'Agence de l'Eau du Bassin Rhin-Meuse.

Qualité

Le dernier rapport de visite bilan de la station d'épuration en date 10 avril 2013 indique que les performances globales de l'installation sont satisfaisantes et que l'entretien et le suivi de la station d'épuration sont assurés correctement.

REGLES DE BON VOISINAGE

La quiétude, le bien-être de chacun commence par le respect de l'autre, du voisin, du piéton, de l'automobiliste, du cycliste, des enfants, des personnes âgées, des personnes handicapées... Voici quelques rappels pour mieux vivre ensemble !

Lutte contre les déjections canines



Par négligence ou intentionnellement, certains propriétaires de chiens laissent leur animal polluer notre village. Il leur est rappelé que la commune met à leur disposition moyennant paiement des sacs plastiques destinés à recueillir les déjections canines (2,70 € les 100 sacs).

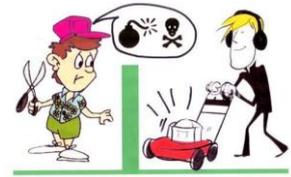
Propriétaires de chiens, conduite à tenir

Les chiens doivent être tenus en laisse, voire muselés selon certaines races. Les maîtres ne doivent pas laisser aboyer leur(s) chien(s), de jour comme de nuit. D'une manière générale, les divagations d'animaux domestiques sont interdites.

Bricolage

Les travaux de bricolage et de nettoyage avec des appareils occasionnant des nuisances sonores ne peuvent être effectués que :

- du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00 ;
- le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 ;
- le dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00.



Stationnement gênant, voire interdit de véhicules motorisés

Il est constaté rue Nationale, rue du 154^{ème} ... des stationnements gênants, voire interdits et qui peuvent avoir des conséquences dangereuses en matière de sécurité routière. On y voit régulièrement des véhicules sur les trottoirs. De même, en haut de la rue Paul Vauthier, le trottoir est délimité par une ligne blanche (pour permettre le passage des piétons et des personnes à mobilité réduite) qui ne doit pas être franchie par les automobilistes. Un trottoir occupé par un ou des véhicules constituera un obstacle qui, parfois, pourra s'avérer infranchissable pour les personnes handicapées, âgées ou avec une poussette, les enfants... Pensons-y ! Il y a souvent à quelques mètres à peine, des places de stationnement libres !



Circulation en forêt communale (voiture, quads, motos, scooters...)

Elle est réglementée (vitesse maximale à 30 km/h) sur une des 2 routes forestières et strictement interdite sur l'autre, y compris sur les chemins et sentiers, sauf pour les ayants droits titulaires d'une autorisation (ONF, armée, commune, chasse, propriétaires privés, affouagistes...).

Feux, arrêté préfectoral

L'arrêté préfectoral n° 200461411 du 22 juin 2004 interdit notamment, pour la période du 1^{er} mai au 31 octobre de chaque année, à toute personne d'allumer du feu à une distance inférieure à : 100 mètres des routes, 20 mètres des chemins et 200 mètres des habitations.

Un conseil : plutôt que d'allumer un feu, mieux vaut se rendre à la déchetterie à Vignot qui récupère un nombre important de produits recyclables ou non !

UN PEU D'HISTOIRE



Le bosquet à Lérouville, d'après René Barbaud

A la fin de la grande guerre, les carrières de Lérouville tournaient à plein régime, car il fallait bien reconstruire. Civet-Pommier et Fèvre, propriétaires des carrières, firent appel à des spécialistes de la pierre : des ouvriers italiens qui quittèrent leur pays avec leurs familles pour s'installer en bordure de la « route de Chonville », tout près des chantiers, devant baraques et cantines.

Cela remuait donc beaucoup dans le village où, privés de divertissements durant de très longs mois, les Lérouvillois tiraient la langue...

C'est alors que les travailleurs italiens eurent une excellente idée : entre les cantines, ils défrichèrent le terrain devenu petit bois, et créèrent une piste de danse sur une large surface, la bordant de tables et bancs. Rendant ainsi cet endroit on ne peut plus accueillant ; une vraie guinguette qui fut aménagée d'un sentier entre la route et le ruisseau de Chonville.

Cet endroit fut bientôt baptisé « Le bosquet ».

Quelle belle idée ils avaient eue, car un orchestre fit alors danser tout un monde venu de partout, les samedis et dimanches et autres jours de fête ! Le chef était « Le père Badoux » qui eut son moment de gloire... Des centaines de fois, danseurs et danseuses, ont entonné ce refrain : « L'père Badoux avec son piston ; Fait danser les filles, fait danser les filles ; L'père Badoux avec son piston ; Fait danser les filles et les garçons ». Et la bière qui coulait à flots : la Fort Carré, la Vézelize, la Champigneulles... Et la limonade itou !

La « route de Chonville » était devenue « Route du bosquet ».

Et, on dansait encore à la fin de l'année 1928 ! Pas un ouvrier italien ne regagna son pays : naturalisées, les familles, estimées de tous les habitants, ont bâti ici. Nous croisons journallement tous leurs descendants.

Directeur de Publication : Alain Vizot

Comité de Rédaction : P. Bruno - F. Ichtertz - M.L. Latrive - S. Pétronin-

Y. Roqué - G. Rousselet - F. Rullier - C.Velsch - A. Vizot.

JUIN 2013